

## **L'Oubangui, le Lac Tchad et Nous** **"Lettre ouverte à tous les Oubangiens"**

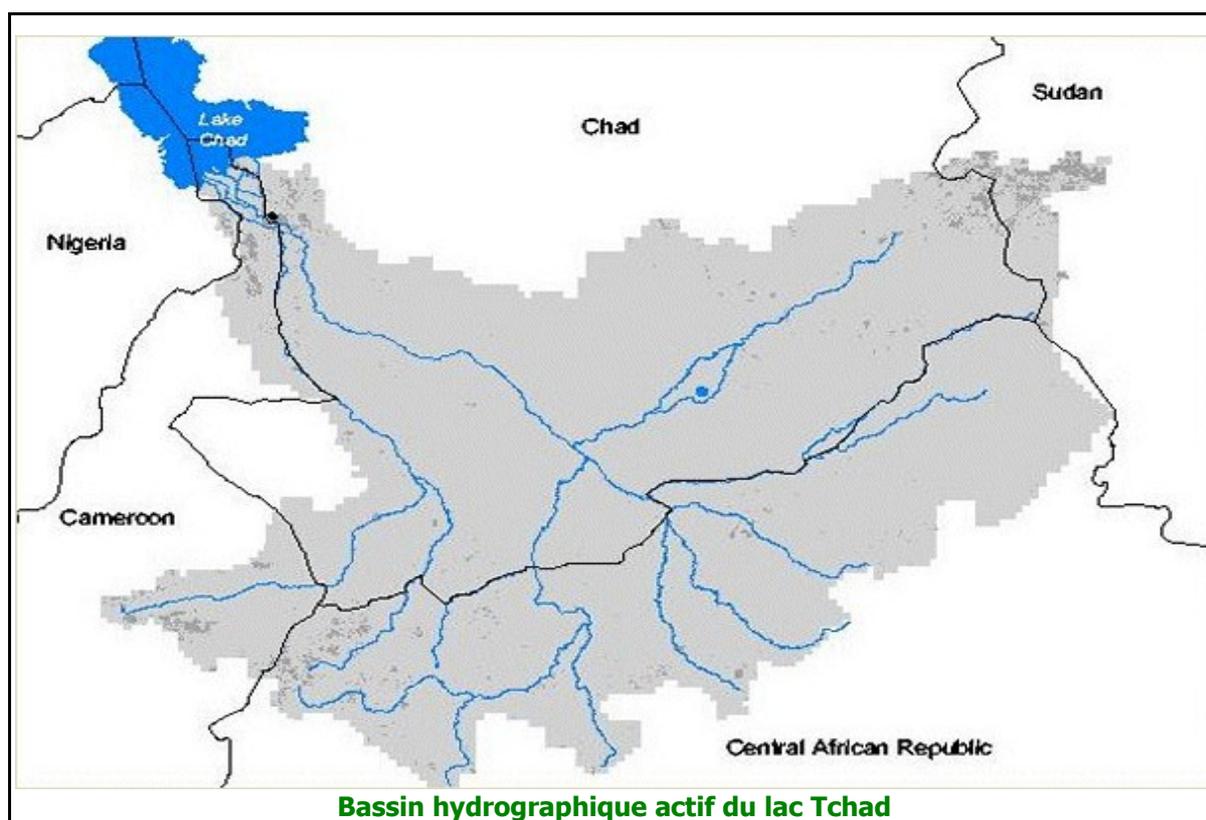
**"la différence entre l'homme politique et l'homme d'état est la suivante: le premier pense à la prochaine élection, le second à la prochaine génération"** , a dit James **Freeman Clarke**. Dans notre Centrafrique, il me tarde d'établir cette distinction entre les différents acteurs de la scène de notre pays.

Dans son édition Internet du 18 novembre 2009, le quotidien le Confident a diffusé une information relative au projet du transfert des eaux de l'Oubangui vers le Lac Tchad. Le lendemain, le quotidien l'Agora fit pareil. C'est donc avec un certain dépit teinté d'agacement que j'ai pris connaissance de l'avancement du projet du transfert des eaux de l'Oubangui vers le lac Tchad. Jusque là, j'assimilais cette question aux inévitables farandoles de Mr Patassé. Face à cette logique où le n'importe quoi fait cause commune avec le n'importe comment, il est temps que les communautés Oubangiennes(1) (RCA, CONGO, RD. CONGO), s'impliquent dans ce débat. Car, je pense, un projet d'une telle envergure, capable de générer d'importants impacts écologiques, économiques, socio-culturels, ne saurait être le domaine réservé de quelques technocrates. L'Oubangui est plus qu'un lien, il est aussi notre destin. Il nécessite donc un débat national ou même régional. Il mérite un référendum à l'échelle des pays qui l'ont en partage. C'est pourquoi j'interroge, au nom des populations centrafricaines, de l'Equateur (RDC) et de la Likouala (République du Congo), afin que les suggestions du moment ne condamnent pas le futur de nos territoires.

Pour une bonne appréciation de cette situation, il est non seulement utile mais indispensable de prendre en compte tous les aspects techniques de l'espace géographique du lac Tchad et de l'Oubangui.

### **I: Qu'est-ce que Lac Tchad**

Jadis l'un des plus grands lacs du monde, le lac Tchad s'est réduit considérablement pendant les quatre dernières décennies. En 1963, il couvrait un secteur d'environ 25 000 km<sup>2</sup> selon les spécialistes. Depuis 2008, cette superficie n'est plus estimée qu'à environ 2500 km<sup>2</sup>, soit une régression moyenne de 500km<sup>2</sup>/an ou 1,37km<sup>2</sup>/jour. L'emprise de son bassin hydrographique actif s'étend théoriquement sur environ 970.000 km<sup>2</sup>, mais le principal apport en eau, soit environ 90 %, lui vient du fleuve Chari et de son affluent, le Logone, tous deux prennent leur source en République Centrafricaine.



L'analyse du phénomène de la dégradation du régime hydrique du lac Tchad a permis d'identifier trois causes principales(2) qui sont:

1: L'avancée du désert;

2: La chute de la pluviométrie: entre 15 et 20%

3: L'irrigation: elle a quadruplé entre 1983 et 1994.

4: Ouvrages d'art:les deux barrages sur le Komadougou et le Yobé au Nigeria, la digue de Maga au nord Cameroun...

A celles-ci viennent s'ajouter trois autres causes non moins importantes, à savoir:

1: Le déboisement;

2: Les nouvelles terres libérées par l'assèchement qui sont investies par des implantations anthropiques;

3: La croissance démographique: la population autour du lac ayant doublé en 10 ans seulement.

Quatre pays, le Cameroun, le Niger, le Nigeria et le Tchad, ont le lac Tchad en partage. Ce qui donne une population globale d'environ 185 millions de personnes, dont 30 millions de riverains directs du lac. Toutes les documentations consultées attestent que jusqu'en 1963, le lac Tchad était encore commun à ces quatre pays.

Au jour d'aujourd'hui, seuls le Cameroun et le Tchad sont riverains du lac Tchad. Des images satellitaires, corroborées par des relevés cartographiques de la Nasa en 2001, confirment cet état de fait. L'ancienne aire du lac intégrant le Niger et le Nigeria est reprise soit par la végétation, soit par des étendues de sable, soit par les installations humaines.

Ce qui précède ne nous montre nullement que le territoire de la République centrafricaine ait eu, à un moment donné, une quelconque contribution directe ou indirecte à la survenue du phénomène ayant conduit à l'assèchement du lac Tchad.

Il va sans dire, que ce fléau mérite d'être contrecarré, pour redonner l'espoir à nos amis du sud Tchad. Mais je pense que, s'il est impérieux de réagir face à cette catastrophe, il demeure cependant nécessaire et urgent de se poser les bonnes questions, afin de trouver les bonnes solutions. Ce qui pourrait avoir pour mérite d'éviter de corriger un drame en causant un autre encore plus grave.

## **II: L'Oubangui**



**Confluence Mbomou/Ouélé: Point ZERO de l'Oubangui**

Il est important de signaler que notre pays, la République centrafricaine, a cette particularité qu'il comprend deux principaux bassins hydrographiques, le bassin de l'Oubangui et le bassin du chari-logone, situés de part et d'autre de la dorsale dite oubanguienne. Étant donnée sa localisation, la rivière Oubangui n'a en commun avec le lac Tchad que le réservoir qui alimente les différents cours d'eau qui pourvoient ce lac, au départ du territoire centrafricain.

L'Oubangui est ce fleuve né de la rencontre des rivières Mbomou(dont la source vient du Soudan) au nord et Ouélé au sud. Il court sur environ 1120 km avant de se jeter dans le Congo, dont il est le principal affluent. Au sud, l'Oubangui n'est que le prolongement de la rivière Ouélé. De ce point de vue, on peut estimer qu'il s'étend depuis les sources de l'Ouélé aux limites de l'Ouganda sur environ 2270 km. Sur sa rive droite, il reçoit les eaux de la Kotto, la Ouaka, l'Ombella, la Mpoko et la Lobaye, des cours d'eau qui proviennent tous de Centrafrique.

Ce rappel éclaire un peu plus et me permet d'affirmer sans gêne que tous ceux qui ont en partage le bassin de l'Oubangui sont Oubangiens. Il en est ainsi d'une partie de l'Ouganda et du Soudan.

Dans son édition du 20 au 26 septembre 2009, l'hebdomadaire Jeune Afrique, sous le titre: "Lac Tchad: un projet qui prend de l'Eau"; reprenait les propos de Benjamain Ndala, Secrétaire Général de la CICOS (Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha): "le cours pourvoyeur(Oubangui: NDLR) subit lui-même des étiages sévères..."

L'auteur de l'article affirme, et cela n'est un secret pour personne, que la baisse du niveau des eaux a réduit la navigabilité de l'Oubangui à 145 jours en moyenne par an. En outre, il a été relevé que les études de la CBLT n'auraient pas tenu compte des incidences du projet sur le barrage d'Inga en RDC.

Selon le Secrétaire Général de la CICOS, " les experts de la CBLT (Commission du Bassin du Lac Tchad) ne disposaient donc d'aucun instrument pour savoir si l'Oubangui avait encore assez d'eau pour pouvoir alimenter le lac Tchad."

A ces propos d'experts en gestion des cours d'eau, il convient d'ajouter le constat vécu des populations. Que l'on soit à Yakoma en RDC, à Ouango-Bangassou, Mobaye, Kouango, Bangui, Zinga ou Mongoumba, ou à l'intérieur du pays c'est à dire dans les villes traversées par les principaux affluents de l'Oubangui, à savoir Briä, Bambari, Sibut, Mbi, Mbata, on peut se rendre compte, sans instrument de mesure, de deux choses:

- la baisse drastique du niveau des rivières;
- le développement du phénomène d'ensablement sur l'ensemble du bassin versant de l'Oubangui.

La conséquence est la navigabilité de l'Oubangui de Kinshasa/Brazzaville, à Bangui/Zongo, Kouango, Mobaye qui n'atteint même pas le tiers d'une année dans cette zone où il pleut en moyenne 6-8 mois sur 12.

Il est vrai, le Lac Tchad est perçu aujourd'hui comme un grand malade, dont la survie interpelle la communauté internationale. Toutes les possibilités à cet effet doivent être examinées. Mais nous ne devons pas nous contenter des solutions de facilité, porteuses de redoutables maux et malheurs pour le futur.

Nous avons mieux à faire que d'apporter à l'aveuglette, notre soutien à ce projet qui ne prend point en compte les populations directement intéressées et l'environnement.

L'administration centrafricaine faisant déjà, en matière de gestion quotidienne des ressources halieutiques, montre d'une carence chronique, nous ne disposons pas, aujourd'hui, de mesures de surveillance continue de notre potentiel hydrologique. Par conséquent, nous sommes incapables d'évaluer nos perspectives dans ce domaine,d'autant plus que des organismes structurés tels que la CGTA et l'ORSTOM se sont désengagés.

Mais nous savons également que la déforestation accélérée génère les érosions et nuit profondément à l'environnement;enfin les mouvements de populations consécutifs aux implantations anarchiques suite à des mouvements démographiques non maîtrisés, le Barrage de Mobaye, etc.,sont des causes qui ont depuis inscrit certaines modifications dans l'écologie du bassin de l'Oubangui. N'avons-nous pas déjà

ainsi fort à faire pour la propre survie de nos populations et de leur environnement?

### **III: La RCA et le Lac Tchad:**

Selon le quotidien Banguissois l'Agora du 19 Novembre 2009, 80% des eaux du Lac Tchad proviendraient du réseau hydrographique nord de la RCA; communément appelé le bassin du Chari.

A la lecture de l'article de l'Agora, une question élémentaire se pose. A savoir: Si le lac Tchad a perdu en 45 ans 90% de sa superficie, que 80% de ses ressources en eau proviennent de Centrafrique, n'est-il pas tout simplement logique de penser que les problèmes, qu'induit l'assèchement du Lac Tchad, ne sont pas spécifiques qu'aux pays l'ayant en partage direct, mais aussi et surtout qu'ils s'étendent au pays pourvoyeur majeur?

En cherchant à étayer ce postulat, une vérité évidente m'est apparue: 85% des affluents orientaux du fleuve Chari, qui proviennent tous de Centrafrique, connaissent, à ce jour, des étiages très sévères. Trop même!

Certains cours d'eau comme l'Aoukalé, le Bahr Aouk et le Bahr Kameur disparaissent une grande période de l'année. Il ne subsiste alors que quelques poches d'eau qui s'étiolent. La pêche, qui était la principale activité de cette partie de notre pays, en a pris un sérieux coup, aujourd'hui amplifié par les barbaries nommées rebellions et tout ce qu'elles entraînent.



**La rivière Gounda au niveau du Parc National Manovo-Gounda-St Floris, en saison sèche. Remarquez l'assèchement drastique du lit, qu'en sera t'il demain?**

En outre, force est de constater que la Ouandja, la Bamingui, le Bahr Oulou, la Gribingui et le Bahr Kameur qui, tous traversent des zones d'intérêt cynégétique, ont baissé de niveau et connaissent des étiages sans précédents conséquence de ce phénomène, on enregistre maintenant un important déficit en eau au sein de nos parcs et réserves nationaux. Ce qui entraîne une perte du cheptel, et favorise la migration des animaux rescapés vers des horizons plus propices.

La rivière Gounda au sein du parc National qui porte son nom et qui est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO(le plus important parc de la RCA) se meurt à vue d'œil, et nous voulons en rajouter?

La mare de Gata qui était la plus importante concentration d'hippopotames au m<sup>2</sup> du monde n'est plus ce qu'elle fut.



**La mare de Gata deux mois après la saison des pluies: sa profondeur ne dépasse pas le mètre. Imaginez la souffrance de ces pachydermes. Jusque dans les années quatre-vingt-dix, ils étaient dix fois plus nombreux que ça en ce même lieu, à la même époque.**

C'est conscients de la réduction de la quantité d'eau venant de l'Est, que ces experts de la CBLT, en partisans du moindre effort, ont retenu le parcours de Palambo à Bouca où, l'Ouham et la Nana Barya forment le Bahr Sara en sortant de RCA, qui deviendra ainsi la principale source d'alimentation du Lac Tchad. Ce faisant, ils négligent consciemment et même participent volontairement à condamner à la désolation, à cause du manque d'eau qui en résulterait, les contrées situées à l'Est du canal, c'est à dire au nord-est de notre pays.

Il y a 4500 ans, deux cités mésopotamiennes s'étaient déjà livrées à la première bataille pour l'eau connue de l'histoire. Il s'agissait du Tigre et de l'Euphrate dans le sud de l'actuel Irak. Aaron Wolf a prédit que «Les guerres du XXI<sup>e</sup> siècle éclateront à cause de l'eau». Des signes avant-coureurs, toujours au Moyen-orient, attestent de cette vision. Ce XXI<sup>e</sup> ème siècle sera donc celui de l'eau et de la terre à cause des indices tels que la croissance démographique, la pression agricole etc.

L'UNESCO prédit que d'ici à l'an 2020, l'eau sera un problème mondial. Nous sommes à dix ans de cette date. Comment se taire quand nos représentants, au plus haut niveau, se complaisent dans un projet qui, selon toute vraisemblance, débouchera sur la réduction du potentiel hydrique du sud et du centre, après avoir anéanti celui du nord de notre pays?

Le 1er mai 2002, Théodore Tsapi de l'agence Syfia Info, dans une tribune intitulée lac Tchad: l'eau et l'argent de l'eau, posait le constat le plus pertinent de ce projet auquel personne n'a répondu jusqu'à aujourd'hui: « Par ailleurs, le barrage Palambo en RCA verrait sa capacité hydraulique augmenter lui permettant ainsi d'alimenter la sous-région en électricité. Cela pose un problème à la fois juridique et économique. Qui sera le véritable propriétaire de ce barrage ? La RCA ou les pays pourvoyeurs d'eau ? Ces derniers, réalisant que leur eau va générer des ressources financières, estiment qu'elle ne saurait être donnée gratuitement. Mais comment en fixer le coût? »

Cet homme relève là un aspect très important qui ne peut être occulté, si nous voyons bien la

configuration de l'emprise du réseau oubanguien.

A ceux qui seraient tentés d'élever des protestations sans m'avoir bien compris, je voudrais rappeler l'évidence. Avec le Tchad, nous avons bien de choses en commun. Nous appartenons à la grande famille de la CEMAC. Mais je refuse de croire que dans cet espace, mon pays puisse être celui dont les intérêts nationaux soient subordonnés à ceux des autres composantes de cet espace. Pour donner à boire à la maison Tchad, je voudrais tout simplement que l'on agisse en étant conscients de ce que nous sommes et de ce que nous avons. Puis, souverainement, nous devrions mûrir la solution à proposer à nos voisins.

#### **IV: Le projet de transfert des eaux de l'Oubangui et Nous:**

En dépit du développement des connaissances et des techniques acquises en matière d'hydraulique, de la gestion des eaux et du génie civil, les experts de la CBLT n'ont pas trouvé mieux que de ressusciter un vieux projet de 1900. En effet, l'actuel projet s'inspire dans sa conception du projet Transaqua qui prévoyait un transfert d'eau inter-bassin et l'aménagement d'une voie navigable reliant les deux Congo, la RCA et les pays riverains du Lac Tchad.

Soulevé de nouveau par les soviétiques lors de la grande sécheresse qui sévit au Sahel dans les années 70 du XX<sup>ème</sup> siècle, ce projet revint dans l'actualité au début des années 90, via la Bonifica SPA, une société d'ingénierie italienne. Il ne put aboutir à cause du peu d'intérêt qu'il suscita dans la communauté des bailleurs de fonds.

Parvenu au pouvoir Mr Patassé, remit ce projet à l'ordre du jour qui devint prioritaire dans le plan directeur de gestion du bassin conventionnel, qui lui conféra comme objectif de redonner à la pêche toute sa dimension et de redynamiser les cultures irriguées au bord du Lac Tchad et le long du fleuve Chari. Et, ensuite, de permettre d'établir une liaison, par un canal de navigation, entre les pays de la CBLT et les deux Congo.

A la question de savoir ce qui techniquement sera fait, Mr Mana Aboubacar, Chef du projet de transfert des eaux de l'Oubangui déclare le 15 septembre 2009, dans Cameroon Tribune: **"C'est deux bassins**. Il faut alors maintenant traverser une crête qui les sépare. Il faut explorer ça. Il y a un barrage pour stocker de l'eau. On a identifié à cet effet, le barrage de Palambo qui va soutenir l'étiage pour la navigation du côté de l'Oubangui. Et ensuite, réserver de l'eau pour pouvoir envoyer cette eau-là vers le Lac Tchad. Vers le Chari d'abord, qui est le premier pourvoyeur du Lac Tchad. Ensuite, le tracé...". Le responsable du projet révèle quelques dessous des cartes.

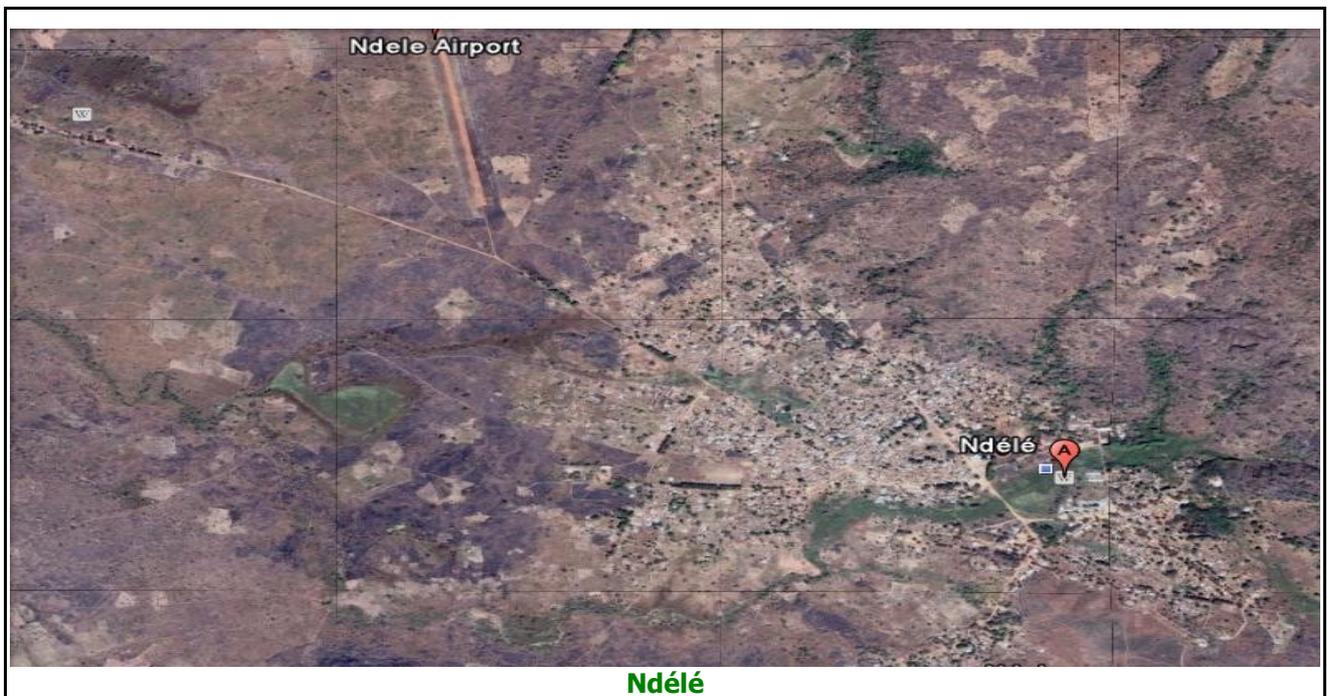


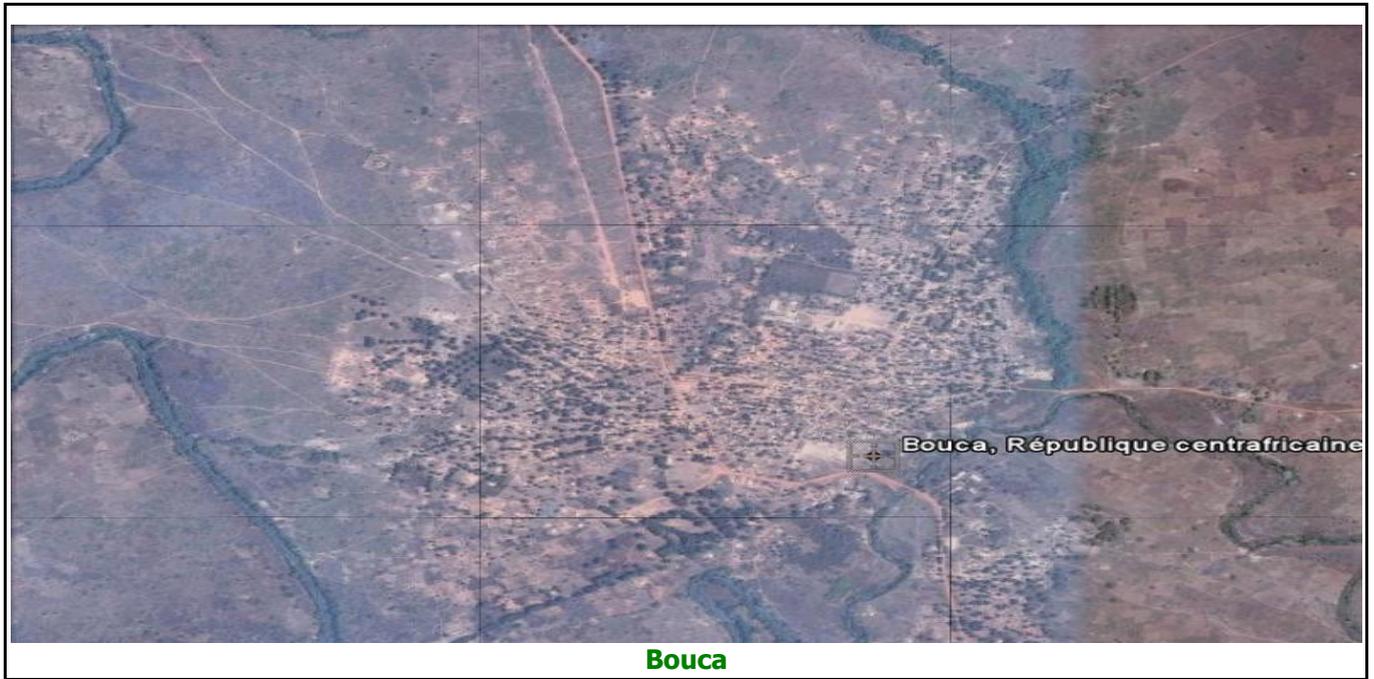
Ses propos sont sans ambiguïté, lorsque une question se rapportant aux retombées économiques et aux échanges, notamment la création d'un port à Garoua lui a été posée, il répond: "C'est la 2e phase du projet, parce que le port de Garoua ne se situe pas dans le bassin du Lac Tchad. C'est plutôt dans le bassin du Niger. **Mais on a voulu, comme l'eau est en train de venir, pourquoi pas, s'il y a excès d'eau, faire une deuxième déviation pour joindre le bassin du Lac Tchad au bassin du Niger à travers le fleuve Bénoué. C'est pour cela qu'on a pensé que s'il y a de l'eau qui va venir dans la Bénoué (3), pourquoi ne pas réhabiliter le port de Garoua.** Ce n'est pas seulement à Garoua. Au niveau de la Centrafrique, il y a aussi le port de Boka que l'on envisage de réhabiliter. Toutes ces activités socio-économiques doivent être explorées. C'est pour cela que l'on a mis beaucoup de moyens. L'étude va prendre 23 mois avec ses phases de validation. Et pour les travaux en eux-mêmes, on est encore sur la faisabilité. Il faudrait que l'étude débouche sur la

conclusion que le projet est faisable. Avant d'entamer par exemple l'avant-projet détaillé et l'appel d'offres pour la deuxième phase d'exécution de ce projet"

Cette réponse éclaire et montre les intentions masquées. Au-delà de la sauvegarde du lac Tchad, c'est une partie importante des eaux de l'Oubangui qui se trouvera projetée dans le réseau du fleuve Niger, pour ainsi alimenter l'appareil productif et le noyau démographique de cette partie du continent. En retour, nous n'aurons, paraît-il, qu'un port à Bouca, dont l'importance socio-économique reste à établir...

Or, à en juger par ces 3 photographies aériennes ci-après, des principales villes du Nord de notre pays, la situation est déjà fort critique.





La désolation est réelle alors que nous sommes dans une zone naguère classée, pour la plupart, savanes arborées ou arbustives, il y a encore vingt à trente années. Qu'en sera-t-il demain?

### **V: Quelles solutions?**

Selon les sources, les paramètres physiques du lac Tchad ont enregistré de nombreuses variations dans le temps et l'espace. Ainsi, on estime qu'autour de 50 000 ans avant Jésus-Christ, le lac Tchad couvrait environ 2 millions de km<sup>2</sup>. Aussi bien sur son étendue que sur sa profondeur, il a connu plusieurs changements à travers les temps, pour se retrouver, en 1963 de notre ère, à environ 25000km<sup>2</sup>. Sa profondeur de 65m en l'an 4000 avant J-C, serait remontée à 17m vers l'an 1000 avant J-C.

La superficie du lac qui était évaluée en 2001 de notre ère à environ 4000km<sup>2</sup>, est retombée, depuis 2008, à environ 2500km<sup>2</sup> pour une profondeur moyenne de 7 m. Soit une perte de 1500km<sup>2</sup> en seulement 7 ans.

A ce rythme, si rien n'est fait pour renverser le processus d'assèchement, d'ici 5 à 10 ans le lac aura totalement disparu. Mais la question est: quoi faire? Et comment faire?

Si de 1963 à 2001 on a connu une régression d'environ 500km<sup>2</sup>/an et que de 2001 à 2008 elle est passée à environ 1500km<sup>2</sup>/an. Il est impératif avant toute action, de poser le bon diagnostic.

Si les faits historiques et scientifiques sont avérés, il ne demeure pas moins patent que la situation d'après 1960 est de la responsabilité des hommes. En effet, tout le monde se cache aujourd'hui derrière le réchauffement climatique pour trouver une explication à ce qui semble être de l'ordre managérial (4).

En réalité, tous ces experts savent pertinemment que c'est la mauvaise utilisation des ressources en eau du lac Tchad et de son environnement qui justifie son assèchement actuel. Des informations dont je dispose n'attestent pas que le problème du lac Tchad est mystérieux. La diminution de la surface et du potentiel hydrique est le résultat d'un phénomène qui a été progressif, et dont les causes sont parfaitement établies.

Selon des hydrauliciens Tchadiens (5), l'usage que l'on fait au Tchad des eaux du lac est moindre par rapport à celui observé dans les pays voisins comme le Cameroun et le Nigeria, qui ont construit, à plusieurs niveaux, des barrages de retenues pour dévier les eaux de leurs cours naturels.

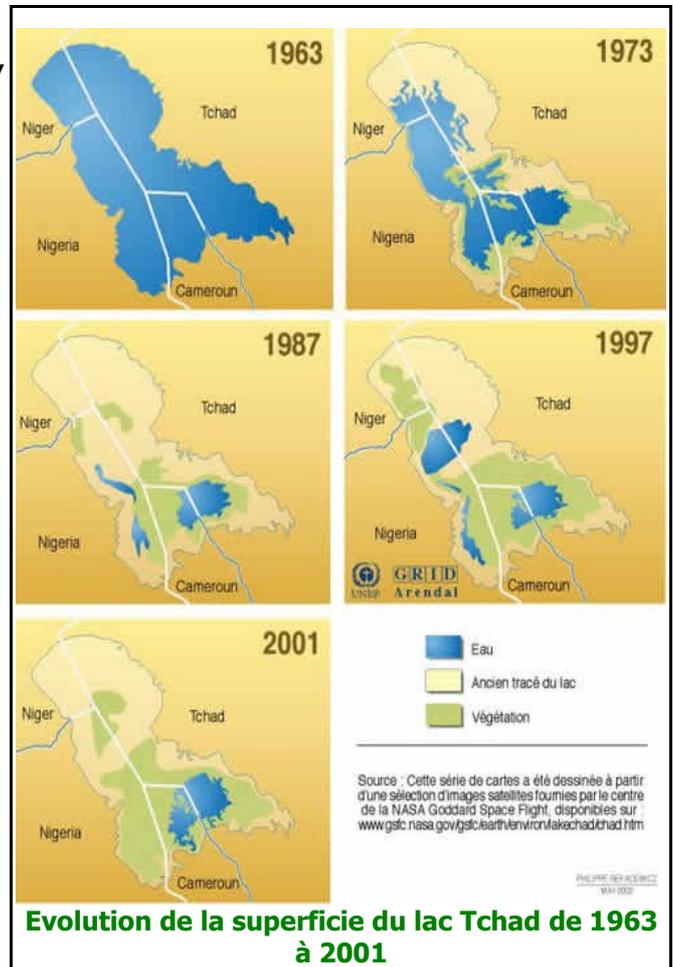
Selon un chef de service de la Sodelac, (société de développement du lac): « à Bol, on utilise l'eau du lac pour l'irrigation, en prélevant juste 18 000 m<sup>3</sup> par hectare pour les polders de Bérin, Guiné et bientôt Mamdi). Le bétail et les ménages s'en servent aussi. Ailleurs, dans de petits ouaddis d'un dixième d'hectare, les paysans font les petites irrigations par chadouf à partir de la première nappe souterraine. Car la préfecture du lac, en plus des eaux de surface qui viennent du lac, regorge également d'eaux souterraines. »

Cinq cartographies de la Nasa, réalisées respectivement en 1963 , 1973, 1987, 1997 et 2001, montrent l'évolution du Lac durant cette période où la pression agricole et démographique fut dense au sein-même de son emprise.

Quelle est donc la responsabilité de la RCA dans cette régression du niveau du lac en général, et en particulier de l'Oubangui dont le bassin n'est en rien tributaire du lac Tchad? Assurément aucune.

Il n'y a qu'à en juger: dans la partie de notre pays, où le lac Tchad tirait et tire encore 80% de ses ressources en eau,

- aucun programme d'agriculture intensive, extrêmement consommatrice en eau n'a été mis en place ces 45 dernières années;
- aucun programme d'irrigation;
- aucun programme d'aménagement (canal, terrassement, ouvrage d'art...) n'a été développé dans cette zone durant cette même période;
- aucune pression démographique sur cette région qui pourrait justifier une augmentation de la consommation d'eau domestique.



Ce constat montre clairement où se situe la réalité du problème actuel. Pour moi, il paraît clair que par delà le Tchad, les autres tributaires du Lac Tchad, après avoir utilisé au maximum nos ressources au niveau septentrional par son intermédiaire, veulent maintenant s'attaquer au 2ème bassin hydrographique que nous possédons. Se ranger comme nous sommes entraîné de vouloir faire, sans la moindre conditionnalité, et surtout sans qu'il ait été attesté que nous disposions d'un réel potentiel suffisant par tête d'habitant et que le surplus peut être envoyé ailleurs, c'est tout simplement nous ignorer nous-mêmes. C'est une insulte à notre intelligence, à notre citoyenneté et à la mémoire de nos ancêtres. C'est hypothéquer l'avenir de nos enfants.

La solution au problème de l'assèchement du Lac Tchad peut-être régionale. Le schéma qui consiste à regarder exclusivement vers le bassin de l'Oubangui n'est, à mon avis que du pis aller. Elle ne peut pas être, sur le long terme, la meilleure approche.

Le Niger, le Nigeria et le Cameroun, tous riverains directs eux-mêmes du Lac Tchad, possèdent plusieurs cours d'eau, dont le transfert partiel vers le Lac Tchad est économiquement et techniquement plus facile.

La solution au problème d'assèchement du Lac Tchad, je souhaiterais que chacun le comprenne, devrait s'inscrire dans le schéma suivant: Gestion+ Diversification + Solidarité.

## **1: Gestion**

Il est établi que c'est la pression démographique par l'intermédiaire des activités agricoles, et l'avancée du désert qui ont impacté le lac Tchad. Il est donc, à ma vue, impérieux de mettre en chantier un système rigoureux de gestion de la ressource, avec pour objectif de réduire l'impact des pratiques dûment identifiées, en minorant sensiblement la dépendance, urbaine et agricole de la région, par rapport au lac. Un moratoire interdisant ou restreignant l'utilisation des eaux du Lac serait ainsi élaboré et mis en œuvre pour une période définie, durant laquelle des moyens pourraient être mobilisés pour stabiliser et améliorer le Lac.

## **2: Diversification**

Une politique de mobilisation des eaux existantes:

pluies artificielles à l'exemple de l'opération Saaga au Burkina-Faso;

nappes phréatiques et eaux fossiles, tel l'exemple de la Libye. À défaut d'interdiction, de limitation de l'utilisation des eaux du lac, campagne accélérée de plantation des arbres adaptés.

Cette politique de diversification des ressources devrait être d'abord mise en place de manière simultanée par tous les pays riverains du Lac Tchad, ensuite par les pays proches; c'est à dire la RCA.

Nous Centrafricains ne pourrions pas nous interdire toute contribution. Mais celle-ci devrait être perçue en arrière plan et non comme l'élément essentiel, et pire, en occultant nos attentes légitimes.

## **3: Solidarité**

C'est à ce niveau-là que, logiquement, le concours de la RCA peut devenir important, dans la réalisation des actions à accomplir au sein de tout projet visant à la sauvegarde du lac Tchad. Le rôle de notre pays devrait se limiter, dans le cadre d'un plan national de développement, qui intégrerait les attentes de nos amis du nord, à la réalisation de certains ouvrages d'art en vue de la correction des torrents, pour la maîtrise de l'eau, des plantings, etc..

Ces opérations, en permettant l'amélioration du potentiel hydrique ainsi que la régularisation du débit des affluents orientaux des fleuves Chari et Logone, seront d'un apport durable et non négligeable pour soutenir le régime de l'approvisionnement du Lac.

Demander plus que ça, en dehors de toute étude conséquente d'impacts, et sans aucune conditionnalité préalable, serait, ni plus ni moins, qu'une atteinte à notre intégrité territoriale et à notre souveraineté. La solidarité est un acte auquel on se prête librement, en toute connaissance de cause. Elle ne saurait être décrétée ni imposée, sans commettre l'irréparable.

## **VI: Et nous dans tout ça?**

En 2001, la Banque mondiale estimait à 800 milliards de dollars sur 25 ans, les dépenses destinées à résoudre les problèmes de l'eau dans le monde. La même année, un groupe américain envisageait le lancement du projet Okapi. D'un coût total de 7 milliards de dollars, ce projet consistait à pomper 200 m<sup>3</sup> par seconde les eaux de la rivière Ouélé, pour alimenter le moyen-orient, par le canal d'une pipeline qui devait partir de Lisala en RDC, traverser la RCA pour arriver à Port-Soudan au Soudan. Ce projet s'avérait être une exploitation en bonne et due forme, qui devait avoir ses règles et ses normes.

Comme on peut le voir, l'eau est, selon toute évidence, aujourd'hui une ressource économique, au même titre que le pétrole dont nos amis Tchadiens sont producteurs en ce moment.

Au nom de quel principe, devrions-nous donc fournir gratuitement, de l'eau au bassin du Lac Tchad? Le bassin pourvoyeur visé ne communiquant pas directement avec le bassin à pourvoir.

Rien, absolument rien à ce jour nous garantit que le simple transfert des eaux de l'Oubangui et la construction de quelques ports permettrait d'améliorer l'écologie du Lac.

Je n'ose pas croire que la présence de quelques personnalités Centrafricaines, de surcroît triées sur le volet au sein de la CBLT, qui, j'en suis sûr, savent mais n'oseront jamais dénoncer les inévitables

méfais, puisse être considérée comme un gain, pour les quatre millions de centrafricains, les millions de congolais, même ces soudanais et ougandais qui, par interconnexion, en subiront les méfaits.

Les prises et ressources de l'Oubangui et de ses affluents ne permettent plus de satisfaire les besoins des populations. Existe-t-il de par le monde un pays disposé à subvenir gracieusement à nos besoins?

Avec la raréfaction des terres arables en Europe et en Asie (Chine, Corée, Japon, Inde), due notamment à la croissance démographique, le problème lié à l'approvisionnement en eau sera le défi majeur du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Dans ces conditions, la décision tendant au transfert des eaux de l'Oubangui vers le Lac Tchad, même si cela ne porte que sur seulement 3200 m<sup>3</sup> par seconde et par jour soit 100 milliards de mètres cube par an, ne peut être engagé sans le consentement éclairé des Centrafricains, des Congolais et des Soudanais pour ne citer que ceux-là.

Nous ne devons pas perdre de vue que l'histoire contraint souvent le présent. La décision que nous prendrons aujourd'hui en rapport avec ce projet, contribuera à contraindre le présent de nos enfants et petits enfants, et même le nôtre, avant que notre soleil ne se couche!

Cette affaire est capitale. Elle met en jeu la vie de dizaines de millions d'âmes et ne peut être traitée par une commission sans l'aval des intéressés.

C'est pourquoi, en ma double qualité de citoyen Centrafricain et riverain de l'Oubangui, je me permets d'interpeller solennellement le président François Bozizé-Yangouvonda, ses homologues du Congo démocratique et de la République du Congo, du Soudan et de l'Ouganda, ainsi que les parlementaires, les intellectuels et la société civile de ces pays. Je propose qu'une consultation référendaire soit organisée, si à l'issue de l'étude de faisabilité; la CBLT et la CICOS opteraient pour le projet du transfert des eaux de l'Oubangui vers le Lac Tchad.

Accepter de nous laisser dicter continuellement des décisions concoctées ailleurs et au service d'autres intérêts est non seulement une abjuration citoyenne mais c'est aussi et surtout un déni de souveraineté. Un acte que les générations de demain ne nous pardonneront pas.

**Clément BOUTE-MBAMBA**

***Post-scriptum:*** J'ai achevé la rédaction de cette tribune avant la tenue du sommet de Copenhague. L'échec de ces assises et le comportement des pays qualifiés comme les plus grands pollueurs de la terre m'ont reconfortés dans l'approche que je me fais du projet du transfert des eaux de l'Oubangui vers le Lac Tchad. Le réchauffement climatique est une évidence. Mais cela n'a pas empêché les gros pollueurs à jouer avec l'avenir de la planète juste pour sauver leurs acquis. Il faut donc que nous nous engageons résolument à préserver les nôtres.

1: Par Oubangiens, j'entends les ressortissants des pays riverains de la rivière Oubangui. Mes propos peuvent paraître centro-centrafricains, mais ils sont, en réalité, aussi valables pour les pays du bassin hydrographique actif l'Oubangui.

2: Jeune AFRIQUE N°2541 du 20 au 26 septembre 2009. Voir aussi les publications d'Hydrohane Green Technologies

3: Le Benoué est un des principaux affluents du fleuve Niger, le 3<sup>ème</sup> fleuve continental et sans doute le plus utilisé.

4: Le Lac Tchad n'est pas la mer d'Aral de Géraud Magrin du CIRAD, Novembre 2007.

5: Il faut sauver le lac Tchad, Tribune publiée le 10 août 2007 par Banhoudel Mekondo Frédéric du CEFOD, Centre d'Études et de Formation pour le Développement; Organe officiel Tchadien.

6: Lire Bambari, une nouvelle capitale de la RCA par J B Peleket, P 17.

Fig V: Tracé du canal

Fig VI: Evolution du lac Tchad de 1963 à 2001

**Sources illustrations: Nasa, Jeune Afrique, Google Earth, chassons.com ,**